

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
Charente-
Maritime**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de LE GUA
Séance du 27 juin 2023**

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Afférents au
Conseil
Municipal : 19
en exercice : 19
Nombre de
présents : 12
Nombre de
votants : 15
Date de
convocation
23 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt- sept juin à dix- neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Monsieur Patrice BROUHARD, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel, troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint- Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée - Madame DUBUC Nicole - Madame BIGOT Marie- Pierre- Monsieur BONDOUX Guillaume- Monsieur CHAGNOLEAU Joël - Madame BERUSSEAU Evelyne- -

Excusés : Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée (a donné pouvoir à Madame PREVOST) Monsieur DEBRIE Didier (a donné pouvoir à Monsieur REY), - Monsieur LATREUILLE Alain (a donné pouvoir à Madame BERUSSEAU)

Absents : Madame STRADY Emmanuelle - Madame CHAPRON Christine - -Madame SICARD Alix - Monsieur VICI Laurent
A été nommé secrétaire de séance : Monsieur Farid KECHIDI

2023_06_54 Festival lecture et petite enfance 2023 – convention avec le Département de la Charente- Maritime

Monsieur le Maire expose que le Festival Lecture et Petite Enfance de la Charente-Maritime se déroule du 1er au 23 juin 2023.

29 lieux participent à la dynamique de ce festival gratuit et de proximité, dont la Médiathèque de la Chapelle.

Ces manifestations sont à destination du très jeune public âgé de 0 à 6 ans.

La médiathèque accueille un spectacle organisé pour l'école maternelle « graine d'histoire », le jeudi 22 juin à 15h00. La convention a été reçue tardivement. Il s'agit donc d'une régularisation.

Le Département prend en charge l'intégralité l'organisation et les coûts induits : artistes, déplacements ...

La Médiathèque met à disposition ses locaux.

**Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Département de la Charente- Maritime relative au Festival lecture et petite enfance.**

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Auteur de l'acte : conseil municipal

Transmis au Représentant de l'Etat le : 04/07/2023

Publiée sur le site internet le : 04/07/2023

Le GUA, le 29 juin 2023,

Le Maire, Patrice BROUHARD

